





Nom :

*7*  
**COUFFAIL**

Numéro matricule du recrutement : **2167**

Classe de mobilisation : **16. 351**

SIGNALEMENT.

Cheveux *châtain foncé* Visage *ovale*  
 Yeux *bleu foncé* Renseignements physiologiques complémentaires }  
 Front { Inclinaison }  
 Hauteur *bas* }  
 Largeur }  
 Dos }  
 Base } Taille : 1 m. *63* centim.  
 Nez . . Hauteur *normale* Taille rectifiée : 1 m. . . cent.  
 Saillie }  
 Largeur } Marques particulières. }

Degré d'instruction : *1*

CORPS D'AFFECTATION.

NUMÉROS

au CONTRÔLE spécial. MATRIÈRE ou au répertoire.

Armée active.	<i>10<sup>e</sup> Bon de Chasseurs à pied</i>	<i>6303</i>
Disponibilité et réserve de l'armée active.	<i>29<sup>e</sup> Bataillon d'Chasseurs</i>	<i>10813</i>
Armée territoriale et sa réserve.		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. DOMICILE. II. RESIDENCE.
<i>Etat signalé à Rennes de Cherbourg le 12-11-24</i>			
<i>Etat signalé à Paris le 12-11-24</i>			
<i>Etat signalé à Paris le 17-5-1933</i>			

ANECEDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

*Exposé de Paris du 19 mai 1916*  
*"Intervention aux les Gars"*  
*Blessé le 20 de septembre 1916 à Coucha*  
*depuis "Commissariat aux Colonies"*  
*Blessé le 23 mai 1917 à Valenciennes*  
*"Commissariat légèrre alphabétique Châtillon"*  
*le jour de gauche, by direction de*  
*deux de gauche (Paris)*  
*Blessé le 23 septembre 1917 au Vieux*  
*(Paris) "Relief plain réintégré"*  
*Blessé le 23 mars 1919 à "Grosvenor"*  
*"Etat d'une guerre de droit"*

*Contre l'Allemagne du*  
*12. Avril 1918 au 26. Février 1919*  
*Trauma du 12-11-1919 au 2-12-1919*  
*Accident du 2-12-1919 au 2-12-1919*  
*Trauma du 12-11-1919 au 12-11-1919*  
*Accident du 12-11-1919 au 12-11-1919*  
*Trauma du 12-11-1919 au 12-11-1919*  
*Accident du 12-11-1919 au 12-11-1919*  
*Trauma du 12-11-1919 au 12-11-1919*  
*Accident du 12-11-1919 au 12-11-1919*  
*Trauma du 12-11-1919 au 12-11-1919*  
*Accident du 12-11-1919 au 12-11-1919*

ÉPOQUE à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Guerr. — Registre matricule. — 9-403-1914.